



Meudon, le 5 mars 2014

0589

HM/VB
KCH A140978 KFK

Madame la Présidente,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 21 février dernier.

Les préoccupations et les observations que vous m'avez exprimées ont retenu toute mon attention.

Je dois vous préciser que nous avons un centre social municipal, adhérent à la Fédération des centres sociaux, auquel la Ville est très attachée.

Ce centre social axe ses actions selon trois grandes orientations :

- accompagnement des familles dans leur fonction parentale
- développement du lien social, comme lieu d'écoute et d'entraide
- développement du point d'accès au droit

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le centre social municipal sont très engagés en faveur des populations meudonnaises les plus en difficulté.

Une analyse des besoins sociaux a été récemment menée par la Ville, permettant de définir les grandes orientations de la politique sociale municipale.

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Hervé Marseille
Hervé MARSEILLE

Hervé Marseille
Sénateur-Maire de Meudon

Madame Françoise LAMM
Présidente
Fédération des Centres Sociaux des Hauts-de-Seine
16 rue Salvador Allende
92000 NANTERRE